



Contrat d'engagement BREBIS  
Du 29 mai au 18 septembre 2025

Entre : l'adhérent

Nom, prénom : .....

Adresse : .....

Tél : .....

Mail : .....

et les producteurs

GAEC Aux Brebis Délices

Céline GUGUIN et Olivier TINLE

Laborde – Le Change

24 640 Bassillac et Auberoche

Référente : Marie Galtier-Villa

Contact : [malase@free.fr](mailto:malase@free.fr) 06 52 70 81 52

certifié par ECOCERT - FR-BIO-01

En adhérant à l'AMAP de Boulazac, j'ai lu et accepté son règlement intérieur qui s'applique au présent contrat.

## DESCRIPTION DE L'EXPLOITATION

Céline et Olivier sont éleveurs de brebis laitières sur la commune de Bassillac et Auberoche. La traite a lieu une fois par jour. Le troupeau de Lacaunes est séparé en deux lots afin d'avoir du lait toute l'année.

Les terres exploitées sont sur 2 communes (55 ha principalement en location). 90% est en prairie, le reste en céréales pour nourrir le troupeau. L'alimentation complémentaire des brebis n'est constituée que de matières premières (absence de granulés). L'exploitation est labellisée « Agriculture Biologique » et « Saveurs du Périgord ».

Une partie de la production est transformée en produits laitiers : yaourts, tome, camembert et fromages lactiques de différentes formes (au lait cru et moulés à la louche).

La transformation se fait sur la ferme dans un laboratoire agréé et conforme à la réglementation européenne.

**Les produits « LAIT » (tous certifiés Agriculture Biologique – certifié par ECOCERT – FR-BIO-01) :**

La composition des produits est limitée au strict nécessaire (pas de conservateur, pas de stabilisant, pas de colorant...), dans le respect des matières premières.

NB : pensez à sortir les fromages au moins 30 min avant dégustation.

A vous de constituer votre commande, il y aura une livraison par mois pour un total de 5 livraisons. Vous pouvez alterner vos produits un mois sur deux, vous pouvez également choisir de ne pas commander certains mois.

CALENDRIER DE DISTRIBUTION BREBIS	29/05/2025	26/06/2025	24/07/2025	21/08/2025	18/09/2025
---	------------	------------	------------	------------	------------

Produits DDM : Date de Durabilité Minimale DLC : Date limite de consommation	Prix	Pour chaque mois pairs : juin, août	Mois impairs : mai, juillet, septembre
<b>Marlou</b> DDM : 21 jours moulé à la louche au lait cru	2,80€ la part de 120 g	..... x 2,8 = ..... €	..... x 2,8 = ..... €
<b>4 Palets au lait cru</b> DDM : 30 jours	4 € les quatre environ 40 g chacun	..... x 4 = ..... €	..... x 4 = .....
<b>Fromage type « féta » au lait cru</b> DDM : 21 jours	5,20 € pièce environ 200 g	..... x 5,20 = ..... €	..... x 5,20 = ..... €
<b>Roupillou type reblochon</b> DDM : 30 jours	6,5 € pièce environ 250 g	..... x 6,5 = ..... €	..... x 8 = ..... €
<b>Déli'chou type camembert</b> moulé à la louche au lait cru DDM : 30 jours	5,50€ pièce environ 220g – 250g	..... x 5,50 = ..... €	..... x 5,50 = ..... €
<b>Fromage blanc</b> frais battu au lait cru DDM : 12 jours	6 € le pot de 500g	..... x 6 = ..... €	..... x 6 = ..... €
<b>*Yaourt nature</b> au lait entier si pots en verre DLC : 20 j DLC : 28 jours	1 € le pot de 125 g	..... x 1 = ..... €	..... x 1 = ..... €
<b>*Yaourt Bi-couche</b> pêche – myrtille – fraise – poire framboise – abricot - fruits rouges – mangue – marron si pots en verre DLC : 20 j DLC : 28 jours	2,20 € les 2 125g le pot Entourez vos choix	..... x 2,20 = ..... €	..... x 2,20 = ..... €
<b>*Lait entier pasteurisé</b> DLC : 7 jours	4 € le Litre	..... x 4 = ..... €	..... x 4 = ..... €
<b>*Crème dessert</b> chocolat - café – caramel si pots en verre DLC : 20 j DLC : 28 jours	2,40 € les 2 125g le pot Entourez vos choix	..... x 2,40 = ..... €	..... x 2,40 = ..... €
<b>*Riz au lait</b> si pots en verre DLC : 20 j DLC : 28 jours	2,40 € les 2 125g le pot	..... x 2,40 = ..... €	..... x 2,40 = ..... €
Total de chaque colonne		..... x 2 mois = .....	..... x 3 mois = ..... €
Total général des 5 livraisons : somme du total des deux colonnes		..... €	

Vous pouvez choisir des contenants en verre pour les yaourts et le lait, mais attention la DLC est diminuée et les contenants qui ne seront pas ramenés seront facturés 15cts chacun à la fin du contrat.  Oui, je souhaite avoir des contenants en verre.\*

**hèques à l'ordre de : GAEC Aux Brebis Délices** : Reçu ..... chèque(s) de ..... euros et ..... chèque(s) de ..... euros Entourez le ou les mois d'encaissement des chèques : novembre, décembre, janvier, février, mars

L'adhérent consom'acteur

Le producteur